

Les coulisses de Carrefour 180 millions pour les actionnaires, chômage partiel et congés imposés aux salariés

La présence du siège social à Massy concerne directement l'Essonne. Les Carrefour Market théoriquement « indépendants » sont touchés comme tous les salariés par les arnaques de communication et de finances. La CGT remet les pendules à l'heure au niveau du groupe.

Dès le 30 mars 2020, le DSC CGT Philippe Allard interpelle le PDG Alexandre Bompard sur l'urgence sanitaire : dépistage systématique du Covid-19, gants, marques et gel, fermeture des rayons non indispensables, désinfection systématique, etc. Avec une condition initiale : « *Mettre en suspens tout objectif et/ou élément comparatif du chiffre d'affaires* ».

La suite est plus sombre : contestation de tout droit de retrait dans le groupe Carrefour avec menace de sanction disciplinaire en cas de récidive ; désinfection aléatoire, voire nulle, dans certains établissements, avec pénurie de protections ; refus de mise en quatorzaine de la totalité des salariés en contact avec un salarié ayant contracté le virus, etc.

Pendant ce temps, les affaires continuent. Le 21 avril, la CGT conteste auprès du Ministère du Travail la mise en activité partielle à Carrefour Banque et l'exigence que *« tous les salariés des sièges prennent entre 5 et 10 jours de RTT entre le 1^{er} avril et le 30 juin »*. Le DSC Philippe Allard ajoute pour Muriel Pénicaud : *« Nous sommes toujours dans l'attente de votre intervention sur les défaillances multiples de la Direction générale du Groupe Carrefour en matière de politique de prévention contre le Covid-19 ; mise en danger des salariés et des clients ; entrave au droit de retrait »*. Pas de réponse.

Alexandre Bompard sort sa communication de crise, dénoncée par la CGT. *« Carrefour communique à grande pompe sur la réduction de moitié des dividendes versées aux actionnaires au titre de l'exercice 2019 et sur la réduction de 25% de salaire pendant 2 mois de son PDG Alexandre Bompard. C'est tout de même près de 180 millions d'euros qui seront versés aux actionnaires en 2020. Pendant ce temps-là, les salariés trinquent : chômage partiel, congés imposés, alors que l'activité bat son plein. Comment Carrefour en pleine croissance pendant cette crise sanitaire ose-t-elle mettre à contribution le contribuable et imposer des congés à ces salariés ? »*.

Ikea Évry

La CGT impose un rapport d'expertise

Le 14 mars 2020 au soir, le magasin IKEA Évry a été fermé par arrêté du gouvernement. La direction n'a pas renoncé à continuer l'activité sans se préoccuper des salariés. L'incompréhension volontaire du patronat continue. Aucune indication sur les conditions d'une réouverture le 11 mai. Le syndicat a obtenu une expertise.

La fermeture a été un soulagement pour l'ensemble des salariés qui travaillaient dans un climat anxio-gène depuis le 28 février. La CGT IKEA Évry avait multiplié les interventions pour mettre en place des mesures de protection pour les salariés et les clients. Sans résultat. La direction projetait même une reprise partielle des activités en lien avec le E-commerce le 18 avril et demandait l'avis du CSE le 6 avril. « *Les salariés jusque-là placés en chômage partiel payé à 100 % ont été avertis au même moment qu'ils seraient désormais indemnisés par le gouvernement seul, à 84 %, à partir du 12 avril* », indiquent les délégués CGT. « *Lors de cette réunion CSE, nous évoquions la peur, les morts dans les hôpitaux et la direction nous parlait de chiffre d'affaires, de continuité économique. On nous faisait état de com-*

mandes de masques alors que nos soignants en étaient dépourvus. On nous présentait des protocoles sanitaires et des mesures de protection relevant pratiquement toutes de la responsabilité individuelle des salariés ».

La majorité du CSE d'Évry a voté le projet d'expertise de la CGT Ikea Évry pour la réorganisation et la transformation des conditions de travail. Le projet de reprise est suspendu jusqu'à ce que le rapport d'expertise soit rendu en vue de la consultation, au plus tard le 30 mai 2020. **La grande majorité des CSE Ikea magasins et dépôts ont rendu un avis défavorable au projet de réouverture, et cinq magasins ont mandaté une expertise.**

Prochaine étape le 11 mai. *« La CGT Ikea Évry ne dispose à ce jour d'aucune information concernant la date et les modalités de réouverture du magasin. Toutefois, les conditions de travail, les mesures de préventions indispensables, la santé mentale des salariés ainsi que l'emploi en péril sont au cœur de nos préoccupations ».*

Réouverture des écoles, ou pas ? Éduc'Action 91 interpelle les élus municipaux

Le 5 mai 2020, Éduc'Action CGT et l'UD de l'Essonne ont signé une lettre à tous les élus municipaux du département. Une réouverture totale dans la précipitation, le 11 mai, mettrait en danger la santé des enfants et des enseignants.

Le 28 avril dernier, le Premier Ministre a maintenu la fermeture des collèges et des lycées, mais il a confirmé la réouverture de toutes les écoles, même dans les départements où les facteurs de risques sont encore importants. Cette annonce inquiète l'ensemble de la communauté éducative.

Le 20 avril, le Conseil scientifique avait proposé « *de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre* ». Le gouvernement décidait pourtant de rouvrir toutes les écoles le 11 mai.

Certains maires de l'Essonne ont publié une tribune. « *Nous en partageons certains aspects* », dit la CGT, « *notamment que la préparation du déconfinement se fait dans un calendrier à marche forcée. Nous constatons aussi que nous n'avons pas encore toutes les informations et que les directives sont mouvantes* ».

Les recommandations sur les gestes barrières et la distanciation sociale sont inapplicables dans les écoles, notamment pour les plus jeunes. Des élèves en petit nombre par classe ne suffiront pas quand bien même tous les personnels seraient présents, ce qui n'est pas certain. Une fois les enfants prioritaires pris en charge, la nécessité absolue d'avoir un effectif réduit conduira à en écarter beaucoup d'autres. Ce sont seulement quelques-unes des conséquences d'une décision précipitée. Les élus qui se préoccupent au jour le jour des écoles de leur commune le savent pertinemment.

« Pour toutes ces raisons », leur écrivent Yannick Biliec et Ollivier Champetier, « nous vous demandons de renoncer à la réouverture totale des écoles de votre commune et de ne maintenir que le dispositif dit « d'accueil des enfants de soignant », dans lequel de nombreux personnels volontaires se sont impliqués. Le retour des enfants à l'école ne peut s'organiser dans la précipitation, donnons-nous le temps de trouver un fonctionnement sécurisant et pérenne ! ». Les réponses ou leur absence seront des indications importantes pour les électeurs.

Centre hospitalier Sud-Essonne

Les syndicats dénoncent les carences et les dissimulations du directeur

Dans une « lettre ouverte » signée par les quatre syndicats du CHSE, le directeur en prend pour son grade. La crise du Covid-19 est un révélateur et une piqûre de rappel sur tous les manquements et les dissimulations des directions, et depuis longtemps.

Lors du CHSCT du 2 avril, le directeur promettait « *que vos services répondraient rapidement par écrit à notre sollicitation. À ce jour, nous n'avons toujours pas eu le loisir de lire la moindre ligne en réponse* ». Les syndicats, dont la CGT représentée, n'ont pas apprécié que le directeur préfère les réseaux sociaux au dialogue avec les salariés pour faire connaître ses positions et ses communiqués. « *Nous exigeons que les membres du CHSCT soient destinataires du compte-rendu que la Directrice des soins nous a dit faire à chaque fin de cette cellule de crise, à laquelle nous ne sommes jamais conviés* ».

À défaut de dialogue social, le directeur a fabriqué un « Plan blanc », dont l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et SUD-Santé déplorent la « *pauvreté* ». « *C'est au travers d'une note d'information quotidienne envoyée par mail que vous gérez cette crise, ce qui, nous n'en doutons pas, vous procurera une éventuelle couverture juridique* ».

Alors que les médias publient tous les jours des statistiques, la direction du CHSE ne fournit pas d'informations, « les chiffres

évoluant tous les jours ». « Doit-on conclure que l'ARS se contente, elle, de chiffres approximatifs ? », demande la lettre ouverte.

Les revendications portent sur la clarification de la position administrative des agents qui contracteraient le Covid, une information régulière sur les congés et les plannings, les personnels confinés et en télétravail.

L'approvisionnement en matériel et l'état des stocks de médicaments sont des préoccupations graves. *« Les agents de certains services continuent de nous faire remonter la restriction d'équipement individuel de protection. D'autres nous alertent sur les odeurs de moisi, sur l'apparition d'impétigo... Ceci majore les risques de contaminations et met gravement en danger les agents, mais également les patients ».*

Les stocks de masques, les problèmes de gardes d'enfants, les gros trous de la raquette « Plan blanc », sont autant d'exemples d'une pauvre gestion du CHSE, amplifiée par le Covid-19. *« Nous souhaitons que la direction cesse systématiquement de se cacher derrière le secret médical à la moindre de nos demandes. Ne vous en déplaie, les représentants syndicaux du personnel bénéficient d'un accès privilégié aux informations même sensibles de l'établissement. Le coronavirus aura permis, s'il le fallait, de prouver que les mises en garde des organisations syndicales faites depuis des années en instances étaient fondées ».* La reprise d'une activité normale au CHSE risque d'être chaude pour la direction.

Collectif action sociale 91

La crise du Covid-19 décape les faux-semblants des responsables

Le collectif Action Sociale tient régulièrement des réunions syndicales par audioconférence. Les comptes-rendus sont des sources de première main dans les secteurs sensibles.

À l'IME « Les Pampous » de Draveil, l'ARS demande un déconfinement progressif à partir du 11 mai. Reprise incertaine. À la MAS « Papillons Blancs » de Courcouronnes, pas de réouverture le 11 mai pour les externats, les directeurs ne veulent pas prendre la responsabilité. La MAS et trois internats continuent de fonctionner. Pas de nouveau décès, mais la contamination continue.

Dans les CMPP, ambiance pesante par rapport à la direction. Sur le vif : *« Quand on est 19 en visioconférence et qu'on nous demande de couper le micro, cela donne le sens des échanges sur les synthèses ! La synthèse est la simple compilation des différents professionnels ».*

La collecte régulière des témoignages permet au Collectif AS91 de poser des analyses d'ensemble. *« Sur la qualité du travail, les salariés sont brossés dans le sens du poil, mais ils n'en ont rien à faire. Les établissements continuent de fonctionner au mieux, souvent malgré la Direction. Beaucoup de langue de bois : « On vous fait confiance... », mais en réalité il n'y a aucune confiance, et*

des injonctions paradoxales en permanence... Ainsi que des aberrations : des commandes de masques pour des salariés en télétravail, alors qu'on sait qu'il en manque pour les soignants ! ».

Le télétravail est très fatigant pour les non habitués et le comportement de la direction ajoute à l'épuisement : nécessité de remplir des documents inutiles qui font perdre du temps. « *On fait du travail clandestin pour rester en contact entre salariés, création de groupe WhatsApp, en plus des réunions avec les chefs de services qui ne servent à rien, juste pour collecter les infos et montrer à l'ARS qu'on a du travail* ».

Cette collecte d'informations n'est pas un recueil d'anecdotes, mais un outil pour les luttes futures, qui reposeront sur un fonds de constats solidement argumentés.

Protection de l'enfance Le CEPFI réduit au système D ?

Le CEPFI 91 connaîtra à partir du 11 mai une reprise de l'activité en présentiel si les moyens de protection sont suffisants. Restent pourtant des incertitudes.

La reprise sera progressive dans les locaux, en privilégiant jusqu'à fin mai les temps de télétravail pour certaines activités, avec un éventuel roulement du personnel. Selon la direction, le gel hydroalcoolique serait en nombre suffisant pour tous. Une commande de masques en tissu a été annulée par le fournisseur. Une autre livraison est prévue pour le 20 mai, elle concerne 2 500 masques jetables pour les salariés et le public accompagné. « *Il reste donc à trouver des masques pour le 11 mai* », explique le DS CGT. « *Une demande a été faite au Conseil Départemental, sans trop d'espoir ainsi qu'aux villes où nous intervenons. La direction est prête à rembourser les frais de masques et de tissus que les salariés achèteraient* ».

La situation au CEPFI résume la désorganisation générale de l'État. La protection de l'enfance fait partie des priorités publiques. Le Conseil Départemental, quoi qu'opposant politique en théorie, partage avec le gouvernement la même volonté de réduction des budgets publics. « *Alors que nous faisons partie des structures essentielles, le Conseil, dont nous dépendons financièrement en grande partie, pourrait pousser la direction à mettre en place un système D, comptant sur la débrouille des éducateurs* », dit la CGT.

